

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 OCTOBRE 2025

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture à 12h45

Dûment Proposé

Dûment Appuyé

Adopté à l'unanimité

0.2 Præsidium

Que Zaël Gourd et Méliane B. Quintal assurent respectivement l'animation de la première et de la deuxième salle, que Julie Briand assure le secrétariat de l'assemblée.

Dûment Proposé

Dûment Appuyé

Adopté à l'unanimité

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour se lise comme suit :

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Præsidium

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Grève contre l'austérité

1.1 Plénière

1.2 Délibérante

2. Procédures de clôture

2.1 Varia

2.2 Levée

Dûment Proposé

Dûment Appuyé

Adopté à l'unanimité

1. Grève contre l'austérité

1.1 Plénière

Plénière statutaire de une heure sur la proposition de grève, débutant à 12h47

Proposition privilégié

Que l'on fasse hui clos sur l'administration et la sécurité

Dûment Proposé

Dûment Appuyé

Adopté à majorité

1.2 Délibérante

Considérant le mépris flagrant des services publics et de la détérioration du filet social de la part du gouvernement de la CAQ ;

Considérant les attaques du gouvernement envers les syndicats et les menaces d'attaque envers les associations étudiantes ;

Considérant le budget d'austérité déposé par le gouvernement du soi-disant Québec révélant des coupures austères de plus de 11 milliards de dollars en moins de 5 ans ;

Considérant que ce budget affecte directement le système d'éducation au complet allant des CPE à l'enseignement post-secondaire touchant donc toutes les personnes étudiantes du soi-disant Québec ;

Considérant les interventions autoritaires répétées de la CAQ en enseignement post-secondaire ;

Considérant l'état déplorable des infrastructures de plusieurs cégeps et universités, rendant le climat d'étude invivable et redirigeant plusieurs cours sur des plateformes en ligne ;

Considérant que la situation économique actuelle plonge de nombreuses personnes étudiantes dans une situation de précarité, d'une telle façon qu'un.e étudiant.e sur trois a vécu de l'insécurité alimentaire dans la dernière année selon une enquête de l'Union étudiante du Québec (UEQ) ;

Considérant la non-salarisation de plus de 84% des stages au soi-disant Québec qui poussent les étudiant.e.s dans un endettement toujours plus grand ;

Considérant le déclin de la qualité et de l'accessibilité de l'enseignement post-secondaire qui vient avec la réduction des services offert pour soutenir les personnes étudiantes ;

Considérant l'abolition du café étudiant au collège Maisonneuve par l'administration lors de la pandémie COVID-19 ;

Considérant que l'administration de Maisonneuve a signé un contrat d'exclusivité avec la compagnie Chartwells dans le dos des étudiant.es, empêchant la création d'un nouveau café étudiant et que l'administration peut à tout moment revoir les clauses de ce dit contrat ;

Considérant que le refus de création d'un café étudiant consiste en une mesure austère et autoritaire locale ;

Que la SOGÉÉCOM exige la mise en place d'un café étudiant au sein du collège Maisonneuve par l'attribution d'un local et la rupture du contrat avec Chartwells

Que la SOGÉÉCOM appelle à la formation de fronts de lutte commune avec l'ensemble des syndicats du collège, des lieux de travail et des milieux communautaires locaux.

Que la SOGÉÉCOM dénonce toutes mesures austères et autoritaires des gouvernements et de l'administration :

Que la SOGÉÉCOM continue de prendre des actions pour dénoncer et combattre les mesures austères et autoritaires du gouvernement de la CAQ et des prochains gouvernements ;

Que la SOGÉÉCOM revendique un enseignement post-secondaire libre, accessible et de qualité, qui passe par les mesures suivantes :

- Une abolition des frais de scolarité
- Une réforme de l'aide financière aux études (AFE) pour la rendre plus équitable et pour réduire la précarité étudiante
- Une salarisation de tous les stages
- Un rétablissement de l'ensemble des services de soutien et d'accompagnement aux personnes étudiantes, perdus dans les dernières années due à un manque de fonds.
- Un arrêt immédiat des interventions du gouvernement sur les sujets enseignés et discutés sur les campus et sur le fonctionnement des associations étudiantes
- Un rétablissement et un maintien adéquat des infrastructures d'enseignement supérieur

Que la SOGÉÉCOM maintienne que ces premiers pas passent par un réinvestissement massif et continu en enseignement post-secondaire ;

Que la SOGÉÉCOM soit en grève le 7 novembre afin de permettre à ces membres de faire partie de la vague de mobilisation contre l'austérité et de participer à la manifestation à 15h à la Place Émilie-Gamelin ;

Que la SOGÉÉCOM organise une grève le 10 novembre, c'est-à-dire lors de la journée internationale des stagiaires, en soutien à leur salarisation.

Que la SOGÉÉCOM ne tombe en grève le 7 et 10 novembre prochain qu'à condition qu'au moins 20 000 personnes étudiantes au travers du soit disant Québec se soient doté de mandats de grève similaires.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Question de privilège

Que les cours soient levés jusqu'à la fin de l'assemblé générale

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à majorité

Retour à la principale proposer avant la question de privilège

Proposition d'amendement à la principale

Que l'on ajoute à la principale "Que la SOGÉÉCOM grève toute journée de reprise de grève"

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à majorité

Retour à la principale tel qu'amendé, qui se lit maintenant comme suit:

Que la SOGÉÉCOM exige la mise en place d'un café étudiant au sein du collège Maisonneuve par l'attribution d'un local et la rupture du contrat avec Chartwells

Que la SOGÉÉCOM appelle à la formation de fronts de lutte commune avec l'ensemble des syndicats du collège, des lieux de travail et des milieux communautaires locaux.

Que la SOGÉÉCOM dénonce toutes mesures austères et autoritaires des gouvernements et de l'administration :

Que la SOGÉÉCOM continue de prendre des actions pour dénoncer et combattre les mesures austères et autoritaires du gouvernement de la CAQ et des prochains gouvernements ;

Que la SOGÉÉCOM revendique un enseignement post-secondaire libre, accessible et de qualité, qui passe par les mesures suivantes :

- Une abolition des frais de scolarité

- Une réforme de l'aide financière aux études (AFE) pour la rendre plus équitable et pour réduire la précarité étudiante
- Une salarisation de tous les stages
- Un rétablissement de l'ensemble des services de soutien et d'accompagnement aux personnes étudiantes, perdus dans les dernières années due à un manque de fonds.
- Un arrêt immédiat des interventions du gouvernement sur les sujets enseignés et discutés sur les campus et sur le fonctionnement des associations étudiantes
- Un rétablissement et un maintien adéquat des infrastructures d'enseignement supérieur

Que la SOGÉÉCOM maintienne que ces premiers pas passent par un réinvestissement massif et continu en enseignement post-secondaire ;

Que la SOGÉÉCOM soit en grève le 7 novembre afin de permettre à ces membres de faire partie de la vague de mobilisation contre l'austérité et de participer à la manifestation à 15h à la Place Émilie-Gamelin ;

Que la SOGÉÉCOM organise une grève le 10 novembre, c'est-à-dire lors de la journée internationale des stagiaires, en soutien à leur salarisation.

Que la SOGÉÉCOM ne tombe en grève le 7 et 10 novembre prochain qu'à condition qu'au moins 20 000 personnes étudiantes au travers du soit disant Québec se soient doté de mandats de grève similaires.

Que la SOGÉÉCOM grève toute journée de reprise de grève

Proposition privilégié

Que la SOGÉÉCOM traite la proposition de grève par référendum

Dûment proposé

Dûment appuyé

Appel à la décision du praesidium

La décision de considérer recevable une proposition de référendum qui ne précise pas les modalités de ce référendum est mise en appel.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Battue à majorité, la décision du praesidium est maintenue.

Retour sur la proposition privilégié

La question au préalable est demandé

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à majorité de plus de deux tiers

Procédure de vote immédiate sur la proposition privilégié:

Que la SOGÉÉCOM traite la proposition de grève par référendum

Battue à majorité, donc plus qu'un tiers opposé.

Retour sur la principale

Proposition privilégié

Que le vote sur la principale soit un vote secret

Dûment proposé

Dûment appuyé

Battue à majorité de plus du deux tiers.

Retour sur la principale

Adopté à majorité

2. Procédures de clôture

2.1 Varia

2.2 Levée

Qu'on lève l'assemblée à 15h03

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à l'unanimité